L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

Les rues de Roubaix à travers les âges

DU 9e AU XVIIe SIÈCLE, LE NOMBRE EST PASSÉ A PLUS DE CINQ CENTS ACTUELLEMENT

Ces jours derniers, faisant un retour sur le passé, nous avons évoqué rapidement ce que furent les relations routières entre Roubaix et Lille, relations qui, pendant des siècles, furent bien peu faciles.

Il en fut de même pour les Roubaisiens chez eux, car d'un groupe de maisons à l'autre il était parfois bien difficile de se déplacer. L'état du sol rendait impraticable par temps de pluie les quelques rues — si l'on eut employer ce nom — qui sillonnaient le Roubaix de jadis.

Un ancien document en témoigne. C'est une requête pour leur amélioration dans laquelle le curé se plaignait que « les voies fussent si mauvaises que plusieurs paroissiens n'osant entreprendre d'y passer, s'abstenaient des fêtes et dimanches, de la messe et autres offices. »

Nous étions, évidemment, loin de la grande ville et notre petite bourgade rurale ne comptait que neuf rues tracées : la Grande-Rue, partant des Haies Carrete, contre la chapelle du Saint-Sépulcre et se terminant à la Place ; les rues Peilart et Pauvrée (ou Pauvrette), les rues de la Cure et de Couterie (aujourd'hui du Curé et du Pays), commençant au cimetière et finissaient aux haies Pollet, vers la Fosse aux Chênes, la rue Bestiart ou de l'Abreuvoir ; la rue de l'Hommelet, la rue Deree qui devint plus tard celle des Orphelins, puis de l'Hospice, enfin la rue St-Georges qui allait du cimetière aux Haies Agaches, contre la chapelle Saint-Georges.

L'état de ces rues demeura déplorable pendant des siècles et ce n'est qu'en 1662, à la suite de nombreuses requêtes que le Roi autorisa nos édiles à faire des chaussées en *briques bouillies*.

Tout ceci avait encore demander de longues années car l'Administration ne date pas d'aujourd'hui et à cette époque déjà les formalités étaient nombreuses et longues.

On entreprit enfin ces fameuses chaussées en briques bouillies et comme bien l'on pense, leur durée fut éphémère.

On envisagea alors l'utilisation de pavés de grès.

Mais la dépense allait être lourde et il fallait des crédits.

Tout comme de nos jours, on contracta un emprunt et le 7 avril 1786 un emprunt de 20.000 florins était contracté.

Quatre années plus tard, les travaux étaient entrepris.

Et cette fois, judicieusement, avant de faire une chaussée, on installa un égout ; innovation sensationnelle chez nous.

Ce fut la Grande-Rue qui bénéficia de ces premiers travaux de voirie vraiment dignes de ce nom.

La bienfaisance de ce pavage se fit sentir si rapidement car le nombre des rues passa à 15, avant même que l'ensemble des travaux ne fut complètement terminé.

C'étaient : la rue du Château, la rue de la Grande Brasserie (amorce de l'actuelle rue de Lannay) ; la rue du Trichon, celles de la chaussée, ou neuve ; de Fourquencroix et de la Fosse aux Chênes.

Tout ceci forma en quelque sorte le squelette de ce que devait être plus tard le dessin général de la voirie roubaisienne et à partir de cette époque le nombre des rues ne cessa plus guère de s'accroître, lentement pendant de longue années, très rapidement à partir de l'essor industriel de notre Cité.

Cet ensemble de travaux fut marqué en 1766 par un premier essai de sectionnement de la ville qui fut divisée en quatre quartiers — prélude de la création des arrondissements de police actuels.

Et c'est ainsi que petit à petit, suivant la courbe ascendante de la destinée de la ville, le réseau de rues, parti de 9 au XVIIe Siècle, est arrivé à plus de 500 à l'heure actuelle.

A. B.

La Place de la Gare de ROUBAIX. (Ph. Archives)

A TRAVERS LA VILLE

DU CHARBON SANS TICKET

M. Julien Nollet, 66 ans, mécanicien, demeurant 20, rue Jean-Bart, gardait une maison située au 3 de la rue Darbo, dont il cultive le jardin. Ce jardin n'est séparé du terrain de l'Assochar que par un mur de clôture peu élevé et dimanche l'agent Dubreucq a surpris Nollet au moment où, grimpé sur une échelle appuyée contre le mur de clôture, il retirait du charbon dans le terrain voisin. Le mécanicien sera poursuivi.

A QUI LE CADRE ?

M. Léon Leroy, demeurant 66, rue de Leers, cour Duretête, a découvert près du Riez de l'Espierre le cadre d'un vélo de dame qu'il tient à la disposition de sa propriétaire.

L'HEURE DE LA RETRAITE

Pour avoir circulé après l'heure de la retraite, à 16 h. 15, M. Marcel Seys, tisserand, demeurant 202, boulevard Gambetta et à 18 h., M. Guy Delval, 17 ans, demeurant à Frévent, Hôtel du Centre, ont été arrêtés. Ils feront l'objet de poursuites.

LE BEAU JARDIN INTERDIT

M. Porta et son épouse Hortense, demeurant 37, rue d'Hastaing ; M. Lefebvre, demeurant 86, rue Gambetta, à Leers ; M. Deschaeck Arthur, 47, rue d'Avelghem, à Roubaix ; Henriette Catteau, 50, rue Courbet ; Charles Lepauw, 224, rue Kléber ; François Marcel, 21, rue Antoine-Watteau ; Renar Léon 146, rue de la Potennerie ; Jeanne Vandewalle, demeurant boulevard de Colmar, qui en infraction avec un récent arrêté circulaient dans les allées du Parc Barbieux, feront l'objet de poursuites.

ETAT CIVIL

Naissances. — Jean-Pierre Chevaillié, d'Hem. — Françoise Michon, 11, rue Carpeau. — Francine Leveugle, rue Decrème 201, C. Béague.

Décès. — Laurence Duquesne, 83 ans. — Irma Scuflaire, 73 ans, ép. Herment. — Anna Druesne, 83 ans. — Carmen Hayez, 49 ans, ép. Bockstael. — Caroline Marchand 86 ans, veuve Cailliez. — Etienne Dupire, 79 ans. — César Leclercq, 80 ans. — Catherine Everaert.

WASQUEHAL

L'éducation physique dans les écoles et à « L'Espérance »

Nous apprenons que M. Paul Hantson va reprendre incessamment les fonctions qu'il assumait avec tant de compétence et de dévouement dans les écoles de Wasquehal où il est professeur d'éducation physique, ainsi qu'à la société municipale de gymnastique l'Espérance où il est moniteur-chef.

Dimanche dernier, au cours de la répétition de la société, M. Hantson a été l'objet d'une manifestation de sympathie de la part du président, M. Schweitzer, des dirigeants et des membres de la société gymnique. Au cours de cette cérémonie, M. Schweitzer rappela le palmarès du dévoué moniteur-chef de la société qui fut cinq fois champion de France d'athlétisme et se classa premier au championnat international de 1932, en soulignant que ce fait était unique dans les annales gymniques.

Entré dès son jeune âge au sein de l'Espérance, M. Hantson après en avoir été un des meilleurs éléments dirige avec autorité la vaillante phalange wasquehalienne et son enseignement a déjà donné de très satisfaisants résultats.

Chacun leva son verre à la prospérité de la société.

Les répétitions reprendront donc dès demain mercredi, à 18 h. 30, à la salle des fêtes rue Jean-Macé où elles auront lieu dorénavant chaque dimanche dans la matinée et le mercredi à 18 h. 30, avec le concours de M. Paul Hantson aidé des moniteurs adjoints Sylvain Couque, Robert Hauwel et Alfred Delbecque. M. Paul Hantson va également reprendre incessamment l'éducation des nombreux écoliers de la ville.

LES BAIGNADES DANS LE CANAL SONT INTERDITES

En cette période d'exceptionnelle chaleur, beaucoup de jeunes gens vont se livrer aux plaisirs de la natation dans le canal de Roubaix. Or, les baignades dans le canal sont et demeurent interdites et les services de police ont reçu des ordres sévères pour dresser des procès-verbaux à la charge des personnes et des enfants contrevenant à l'arrêté toujours en vigueur.

Sont seuls autorisés à la pratique de la natation, les membres des sociétés dûment autorisées et ce aux endroits spécialement désignés et aux jours et heures indiqués.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement de la première quinzaine de juillet (coupon 1) aura lieu au bureau de postes, rue Ferrer, ce mercredi, de 8 h. 30 à 11 h. 3 rer, ce mercredi de 8 h. 30 à 11 h. 30 pour les numéros 1 à 700 et de 14 à 17 h. pour les numéros 701 à la fin.

Un bel acte de probité. — Un jeune écolier de Wasquehal, Jean Massé, âgé de 13 ans, demeurant 8, rue Kléber, a trouvé à l'angle des rues de la Vendée et des Quatre-Ormeaux un portefeuille contenant une certaine somme d'argent et quelques billets de banque, ainsi que divers papiers d'identité et de ravitaillement. Le jeune Massé s'est empressé de déposer sa trouvaille au commissariat de police où elle est tenue à la disposition de son propriétaire.

Le bureau du percepteur sera fermé mercredi. — Pour permettre le paiement des allocations militaires à Croix, le bureau de perception 615 bis, Grande-Rue à Roubaix, sera fermé mercredi 16 juillet.

Association Sportive Wasquehalienne. — Les entrainements pour la section de football auront lieu désormais chaque mardi et jeudi, à 18 h. 30, au terrain municipal, rue Delerue. Pour la section de basket-ball, le lundi et le samedi à partir de 18 h. 30. Le comité rappelle aux jeunes gens désireux de passer le brevet national sportif le 27 juillet, que les inscriptions sont reçues au siège, 51, rue Delerue, chaque jour à partir de 18 h. 30 jusqu'au dimanche 20 juillet inclus.

Poids et mesures. — Pour le Centre, la vérification des poids et mesures aura lieu au Café de la Cloche, place Fénelon, demain mercredi, de 10 à 12 h., et de 14 à 16 h. 30.

Au Capreau, la vérification se fera à la salle de l'école maternelle, rue Voltaire, jeudi 17, de 9 h. 30 à midi et de 14 à 16 h. 30.

Les détenteurs de balances automatiques sont avisés que la vérification s'opérera à domicile.

D'autre part la vérification n'est obligatoire cette année que pour les commerçants de l'alimentation, les marchands de charbon et les marchands admbulants.

Etat Civil. — Naissances. — Georgette Parent, rue de Flers, 28. — Jean-Claude Moyson, rue de Flers, 124.

Publication de mariage. — Caille Goddeeris, surveillant de produits chimiques, rue Pasteur, 7 bis et Marie-Louise Hubrecht, sans profession, à Lille.

Qualité d'abord

C'est la devise à laquelle PHILIPS entend rester fidèle. Malgré les difficultés d'approvisionnement, PHILIPS n'accepte, pour les produits de sa marque, que des matières premières sélectionnées et des pièces détachées rigoureusement contrôlées.

Si, actuellement, PHILIPS n'arrive pas à satisfaire immédiatement toutes les demandes, c'est qu'il se refuse à rien sacrifier de cette qualité. Aidez les revendeurs PHILIPS à vous livrer plus rapidement en facilitant la récupération des vieilles ampoules, tubes de T.S.F., postes, haut-parleurs, accessoires de radio usagés qui sont devenus, pour l'industrie, des mines de métaux rares.

11387

HEM

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni, le 13 juillet, à 9 h. 30, à la mairie, sous la présidence de M. Jules Delesalle, maire.

Douze conseillers présents. Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté après lecture.

Installation d'une porcherie. — M. Goube, adjoint, expose que la commission désignée par le Conseil municipal s'est rendue rue de Croix, pour visiter les installations des Etablissements Carnifex. M. Goube dit que ces installations paraissent, à première vue, obvier suffisamment aux inconvénients que présenterait l'établissement pour la sécurité, la salubrité et la commodité du voisinage. La Commission est d'avis qu'un avis favorable peut être donné par le Conseil municipal. Celui-ci ratifie l'avis de la commission.

Bains-douches. — Sur la proposition du maire, le Conseil fixe comme suit le prix des bains et douches à partir du 1er août : douches, 1 fr. 50 ; bains, 2 fr. 50.

DISTRIBUTION DES FEUILLES DE TICKETS DE RATIONNEMENT

La distribution des feuilles de tickets pour la période du 21 juillet au 17 août 1941 aura lieu « Salle du Tilleul », les 17, 18, 19 juillet, dans l'ordre ci-après :

Jeudi 17 juillet. — De 8 h. 30 à 11 h. 30, N. 1 à 350 ; de 14 h. à 17 h. 30, N. 351 à 700.

Vendredi 18 juillet. — De 8 h. 30 à 11 h. 30, N. 701 à 1.050 ; de 14 h. à 17 h. 30, N. 1.051 à 1.400.

Samedi 19 juillet. — De 8 h. 30 à 11 h. 30, N. 1.401 à 1.750 ; de 14 h. à 17 h. 30, N. 1.751 à la fin.

Se munir de la carte de ravitaillement.

Il sera délivré aux enfants âgés de moins de 2 ans, une feuille de tickets donnant droit à 450 gr. de sucre, 2 savonnettes et 150 gr. de savon mou.

Aux enfants âgés de 2 à 3 ans, un ticket donnant droit à 450 gr. de sucre.

En conséquence, les personnes ayant des enfants bénéficiant de ces cartes sont priées de les réclamer lors de la distribution en présentant le livret de famille.

Il est recommandé, une fois de plus, de vérifier devant les employés chargés de la distribution le nombre de tickets remis. Aucune réclamation ne pouvant être prise en considération après la remise. De même, aucun retardataire ne pourra être servi en mairie.

AVIS A NOS CLIENTS CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...) de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

HALLUIN

DES FRONTALIERS BELGES ALLAIENT PASSER DU BLÉ...

...Arrêtés, ils ont transigé

Il avait été donné à la connaissance des services douaniers que des frontaliers belges, s'en revenant de leur travail et regagnant leur domicile en Belgique, passaient la frontière, emportant des petites quantités de blé.

La surveillance exercée a permis de découvrir qu'en effet, un certain nombre d'ouvriers frontaliers se livraient à ce petit trafic qui leur rapportaient grois gain, puisque pour la plupart, ce blé passait à la vente dans le commerce noir en Belgique.

Samedi dans la soirée plusieurs ont pu être appréhendés. Ils transportaient chacun 15 à 20 kilos de blé, ils déclarèrent l'avoir acheté dans les environs de Saint-Omer à 5 et 6 francs le kilo. Ils revendaient ce blé en Belgique jusque 35 fr. le kilo, argent belge.

Les ouvriers arrêtés ont transigés et ont versé de ce fait une caution assez rondelettes pour être laissés en liberté.

UNE CONFÉRENCE DU « COIN DE TERRE HALLUINOIS »

C'est devant un bel auditoire qu'a eu lieu samedi soir l'assemblée générale de la société des jardins ouvriers « Le Coin de terre halluinois ».

Après plusieurs avis et communications dites par le président, M. Joseph Declercq, une intéressante causerie horticole fut dite par M. Depuydt, délégué fédéral, qui développa les travaux du jardin en juillet : renseignements des semis; bouturage des fraisiers; soins à donner à la tomate, etc..

Le prix des nouvelles pommes de terre

Au cours d'un contrôle des prix des denrées alimentaires effectué cette semaine par M. Bouvier, commissaire de police, et M. l'Inspecteur Ducrocq, ces fonctionnaires constatèrent que les pommes de terre nouvelles étaient détaillées 4 fr. 65 le kilo, alors que l'arrêté de M. le Préfet du Nord du 5 juillet dernier a fixé à 3 fr. 60 le prix de vente de ces tubercules, qu'ils soient de production locale ou des autres départements et applicables durant la semaine du 6 au 11 juillet.

Cette constatation faisant suite aux nombreuses réclamations formulées par les habitants aux membres de la délégation spéciale, de nombreux détaillants ont été appelés à faire connaître leurs prix de vente.

Police des jardins publics. — Il est formellement interdit :

1) De toucher aux arbustes, plantes, fleurs, clôtures et à tous outils ou objets divers qui se trouvent dans les jardins publics ;

2) De courir, jouer, marcher ou de laisser courir, jouer, marcher sur les pelouses ou sous les arbres et arbustes et partout ailleurs que sur les chemins spécialement aménagés pour les promenades ;

3) De circuler à bicyclette ou au moyen de tout autre véhicule dans les jardins publics. Exception est faite pour les enfants en bas âge, les mutilés et infirmes usant ordinairement de voitures pour se déplacer.

Des procès-verbaux seront dressés contre tout contrevenant. Les parents seront tenus pour civilement responsables des faits répréhensibles commis par leurs enfants.

Chez les pompiers. — Dimanche la subdivision des sapeurs-pompiers d'Halluin, a effectué en ville, une manœuvre, sous les ordres du capitaine Vanoverscheide.

Dans la rue de l'Abattoir, plusieurs exercices eurent lieu et des essaies de débit d'eau, sur plusieurs bouches, ont donné satisfaction.

Etat civil. — Naissances : Serge Vandeputte, chemin de Loisel, 25; Noël Gorp, 8, rue du Nord.

Publications : Roger Ghesquière, 18 ans, tisserand, à Roncq et Julia Vercruysse, 19 ans, 76, rue de Lille.

Décès : Victor Casier, 83 ans, tisserand, 11, rue de la Pannerie.

MARCQ-EN-BAROEUL

LA CÉRÉMONIE DU SOUVENIR FRANÇAIS

En l'église St-Christophe, Croisé-Laroche, à Marcq-en-Barœul, une cérémonie du Souvenir sera célébrée pour les morts de la guerre. Cette cérémonie aura lieu le dimanche 20 juillet, à 11 h. 30 et sera présidée par Mgr Régent, aumônier du corps d'armée, qui prononcera le sermon de circonstance. Les chants seront interprétés par le réputé groupement choral mixte, l'Union des Chanteurs de Lille, sous la direction de M. Maurice Painta. On y entendra également Mlle Denise Veys, 1er prix du Conservatoire, Mlle Facon, 1er prix de l'U.F.J., M. Jean Quatannens, baryton solo. Les orgues seront tenues par M. Jules Dupriez, ancien professeur au Conservatoire de Lille.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement des allocations militaires concernant la première quinzaine du mois aura lieu mercredi 16 juillet, de 9 à 11 h., à l'hôtel de ville, salle A, dans l'ordre habituel ; celui des deux quinzaines se fera le samedi 26 juillet.

Paiement de secours. — Le paiement des secours aux habitants privés de ressources et chômeurs aura lieu jeudi 12 juillet, aux heures habituelles, dans les quatre secteurs : Bourg, Pont, Plouich et Rouges-Barres.

LA MADELEINE

LE BILLET MADELEINOIS

L'eau dans les ruisseaux

Il fut un temps où, à La Madeleine, on avait coutume de dire que seules les rues où résidait un conseiller municipal étaient bien entretenues. Les balayeurs passaient, les arroseuses circulaient et, chaque matin, les bouches d'eau déversaient, en été, l'onde purifiante et rafraichissante.

Peut-être, depuis, y a-t-il eu un changement ? On ne sait. Toujours est-il que les arroseuses se font rares et que les fontainiers sont encore plus rares.

Or, pour la salubrité de nos cités, l'eau est nécessaire et il y aurait intérêt à ce que les ruisseaux soient mieux entretenus. Les ménagères peuvent, c'est vrai, jeter de l'eau, mais ce serait insuffisant. Combien plus pratique se révélerait l'ouverture, plusieurs fois par semaine, des bouches d'eau. Un simple coup de balai et voilà la rue assainie. Nous portons cette idée à la connaissance des conseillers et nous pensons que cela fera l'objet d'une interpellation à la prochaine réunion du Conseil municipal.

Il y a des questions d'urbanisme fort simples qui échappent. Celle que nous signalons ci-dessus en fait partie.

R. L.

LE BREVET SPORTIF NATIONAL A LA J. S. M..

Dès l'ouverture du Stade, dimanche, à 8 heures, les candidats des différents échelons tant des sociétés sportives que des écoles envahirent les vestiaires et furent vite en tenue pour profiter des évolutions de mise en train dirigées par les moniteurs-éducateurs sportifs : M. Vandromme pour les garçons; Mlles Janine Arnould et Madeleine Toussaint, pour les filles.

M. VANDROMME le moniteur de la J.S.M. (Ph. Réveil)

M. Becker, Mme Wagrez, directeurs d'école ; M. Deswartes, professeur d'éducation physique présentèrent les enfants des écoles. L'Institution Jeanne d'Arc et l'école Saint-Joseph vinrent également avec un nombre important de candidats; les jurés prirent possession de leur postes de 8 h. 45 à 11 h. 45 fin des épreuves.

Un public nombreux était présent aux opérations. M. le Dr Pécheux assurait le contrôle médical Les délégués, M. Hervier de la L.N. A.; M. Brigaest et Mlle Delbecque, moniteurs d'Etat délégués d'Académie surveillaient la régularité des épreuves qui se terminèrent avec 20 % d'éliminés qui, avec un peu d'entrainement pourront aborder la session de repêchage en septembre.

LA DÉFENSE PASSIVE

Il est rappelé qu'à chaque alerte il y a lieu de prendre les dispositions suivantes qui doivent être exécutées comme des mesures de discipline générale, obligatoires pour tous :

1. Se réfugier : a) dans les caves qui, normalement ou après aménagement peuvent, en cas d'écroulement de l'immeuble, supporter le poids des matériaux ;

b) dans les abris publics ;

c) dans les tranchées aménagées à cet effet ou qui pourraient l'être.

2. Si l'imminence du danger empêche de gagner l'un ou l'autre de ces lieux de refuge il est prescrit aux passants de pénétrer dans les maisons qui seront ouvertes sur leur demande et de se placer dans l'encoignure des murs en évitant de s'immobiliser devant les portes et fenêtres.

Les services de défense passive, et en particulier les services de police locale seront chargés de veiller à l'exécution de ces mesures.

SAINT-ANDRÉ

Cyclistes, respectez les trottoirs cyclables. — La police locale, une fois de plus, s'est trouvée dans l'obligation de sévir contre de nombreux cyclistes qui n'observent pas le code de la route et pas davantage les divers arrêtés municipaux réglementant la circulation sur les trottoirs cyclables.

C'est ainsi qu'en vertu d'infractions à ces divers arrêtés, des contraventions ont été dressées à la charge de dix cyclistes qui avaient enfreint aux règlements.

Cyclistes, une fois de plus, respectez les trottoirs cyclables.

Vélo volé. — Ayant laissé son vélo à la porte d'un établissement de la rue de Lille, dans le quartier de la Gare, M. Jacques Devos eut la désagréable surprise de constater à la sortie de l'établissement que sa machine avait disparue.

Sa seule ressource fut de déposer une plainte à la police.

LAMBERSART

Etat civil. — Naissances : René Dincq, rue Léon Trulin; Lucien Verhaeghe, 92, rue de Lille ; Henri Beaufils, 108, avenue Becquart ; Arlette Bruge, 89, avenue Marceau; Anne-Marie Béague, 45, rue Bernard ; Guido Debyser, 212, avenue de Dunkerque ; François Pinceau, 41, rue G. Boidin ; Monique Helmer 13, av. Pottier; Roger Delamarre, rue de la Carnoye ; Serge Delzenne, 33 rue Georges Boidin.

Publications : Marc Bouton et Henriette Milleville ; Charles Denis et Simonne Dingreville; Amédée Deregnaucourt et Jeannine Ledoux; René Bulteel et Christiane Devillers.

Décès : Marie Simoens, 81 ans, 68, av. de la République ; Henriette Miroux, 55 ans, 150, rue de Lille ; Raphaël Leriche, 59 ans, 17, rue Lavoisier ; Sophie Leclercq, 82 ans, 82, rue A. Briand; Elisa Ségouin, 80 ans, 6, rue Gambetta ; Francis Coequempot, 4 mois et demi, rue Bernard ; Hermance Lièvre, 72 ans, 61, av. Jussieu; Henri Mullier, 2 ans, 3, rue de Verlinghem; Luigi De Faccio, 60 ans, rue de Lille ; Lucien Lépine, 45 ans, 47, rue Bernard ; Marthe Valembois, 37 ans, 1, rue de Lille ; M.-Louise Verleye, 76 ans, 2, rue Marlier ; Rachel Merveille, 16, av. Dunkerque; Marie Barras, 49 ans, 1, av. Derville ; Georges Béague, 54 ans, 52, rue du Bourg ; Julie Vincent, 69, place de l'Eglise.

LILLE

NOUVELLES DU FLANEUR

Les « canards » n'ont jamais été aussi bon marché...

On ne se plaindra pas du manque de canards. Ils n'ont, en effet, jamais été aussi nombreux sur le marché... de la conversation. Ils ne se vendent pas, ils se donnent. Gros ou petit, on prend le canard et on le porte chez le voisin qui, aussitôt, l'offre à son autre voisin. A force de voyager ainsi, le « canard » s'est engraissé ; ce n'est plus un canard, c'est une autruche.

On ne se plaindra plus du manque de « canards »... N'oublions pas que « canard » est une rime pour « bobard ». Jamais, les « bobards » n'ont pris d'aussi fantastiques proportions qu'en ce moment. Jamais on a dit tant d'âneries et jamais, hélas, ils n'ont trouvé tant d'oreilles naïves pour les écouter. Ça devient une sorte de sport. C'est à qui inventera la plus sensationnelle histoire et si vous voulez vous faire une idée de leur succès et de leur pouvoir — à ces bobards — ouvrez donc bien larges vos oreilles quand vous ferez la queue devant votre débit de tabac.

— Oui, Madame, vous pouvez me croire, c'est un Monsieur haut placé qui me l'a certifié ; vous verrez...

Une autre a lu un tract et essaie de se souvenir des termes. Evidemment, ce qu'elle raconte sous le sceau du secret — toujours — n'a rien de commun avec le soi-disant tract qui n'est tout simplement qu'un vague papier, œuvre d'un plaisantin. Il y a d'ailleurs beaucoup trop de plaisantins...

Allons, chers amis, coupons sans plus tarder les ailes à ces palmipèdes et reprenons notre sang froid dans le calme et la dignité.

LE FLANEUR

LES NOUVELLES DE LA VILLE

TROIS HOMMES TENTAIENT DE VOLER UN CAMION CHARGÉ DE PETITS POIS

ILS ONT ÉTÉ ARRETÉS

Ont été déférés au Parquet : Masselis Robert 28 ans, teinturier, 2, rue du Plat ; Hennion Eugène, 49 ans, terrassier, rue Saint-Victor, 23, à La Madeleine ; Caryn Henri, 51 ans sans profession, 29, rue Pierre-Legrand, tous trois pour tentative de vol d'un camion automobile chargé de petits pois, en stationnement rue Masséna, en attendant l'ouverture du marché. Ce camion appartient à M. Maurickx Raymond, négociant en primeurs, 34, rue des Ecoles, à Malo-les-Bains.

FLAGRANTS DÉLITS

Ont été arrêtés : Bonnedame Marcel, 18 ans, 87, rue Jules-Guesde, et Dathy Marguerite, 30 ans, même adresse, lesquels ont été surpris en flagrant délit de vol d'une paire de chaussettes au marché de Wazemmes.

— Dimanche, à 11 h. 45, les jeunes B.., A..., 15 ans, et B... F..., 14 ans, ont été surprises en flagrant délit de vol de deux ceintures en cuir à l'étalage de M. Lamine Albert, 69, rue Victor-Renard, installé au marché de Wazemmes. M. Lamine n'a pas déposé plainte et les deux jeunes filles ont été laissées en liberté après avoir été interrogées.

RESPECTEZ LES AGENTS

La police a appréhendé Watrelos Hélène, 24 ans, sans profession, 373, rue du Ballon, pour outrages et coups au gardien de la paix Albrech Raymond, qui venait de lui faire une observation, boulevard Carnot, parce qu'elle circulait en dehors du passage clouté.

VOLS DE TISSUS ET DE LÉGUMES

M Montury Maurice, marchand forain, 23, rue François-Millet, à Lille a porté plainte pour un vol de 10 à 12 coupes de tissus, commis la nuit du 12 au 13, dans son garage, 67, rue d'Iéna. Le préjudice causé est estimé entre 15 et 20.000 francs.

M. Costerlynck Nicodème, 11, rue de Poids, à Lille, a porté plainte à la permanence pour vol de légumes commis dans son jardin, la nuit du 12 au 13 courant. Ce jardin est situé Porte de Béthune.

UN EFFONDREMENT DE CHAUSSÉE OCCASIONNE UN ACCIDENT

Dimanche, à 10 h. 45 M. Colinet Louis, marchand de lait, 23, rue de la Gare, à **Genech** (Nord), passait en automobile rue Aristote, quand un effondrement de la chaussée s'est produit et sa voiture est tombée dans l'excavation, mais elle a pu être dégagée. Le véhicule a subi quelques dégâts ; il n'y a pas d'accident de personnes. Les sapeurs-pompiers de la caserne Bouvines ont établi un barrage.

LES MÉFAITS DE L'ORAGE

Au cours de l'orage du 12 juillet, vers 22 h. 30, la foudre est tombée sur l'habitation de M. Pourtier Camille, 51, rue Henri-Lestienne. La cheminée et la toiture ont été endommagées.

Pas d'accident de personnes.

ALERTE CHEZ LES POMPIERS

Dimanche, vers 15 h., l'alerte était donné à la caserne Malus. On venait en effet de signaler qu'un court-circuit s'était déclaré à l'étage d'un immeuble de la Grand Place. Quelques minutes après, les sapeurs-pompiers étaient déjà sur les lieux avec la voiture de premier secours. Nos soldats du feu n'eurent cependant pas à intervenir, tout danger d'incendie étant écarté. La voiture et la moto regagnèrent rapidement la caserne. Les dégâts causés par cet accident ne semblent pas très importants.

LES OBJETS TROUVÉS

Voici la liste des objets trouvés au cours du mois de juin et que l'on peut réclamer au Commissariat Central de Police :

Un bracelet d'identité, trois bracelets métal doré, trois montres-bracelet métal doré, une chevalière homme métal doré, deux chaines tour de cou métal doré, une broche métal blanc avec portrait, un poudrier en métal, quatre stylos, un rasoir, une paire de lunettes, trois parapluies de dame, trois paires de gants de dame, une fourrure usagée, deux imperméables, une serviette en cuir avec outils, une serviette en cuir avec clefs, stylo, etc., une sacoche pour appareil photographique, une valise renfermant du linge, un sac à provisions contenant porte-monnaie et une bouteille « Thermos », une sacoche en cuir renfermant un filet, une petite jaquette en laine, un paquet renfermant du linge et un livre, 22 porte-monnaie renfermant diverses sommes et objets, 3 portefeuilles ne renfermant que des papiers sans indication d'adresse, un sac à main d'enfant, plusieurs sommes dont 20 fr., 30, 40, 50, 150, 400 francs : un cadre de vélo marque « Peugeot » un cadre de vélo marque « D. E. A. », un cadre de vélo sans marque muni d'un dérailleur, un vélo sans marque de couleur rouge.

AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Mlle Jacqueline VERVINCK (Ph. Réveil)

Nous avons signalé le beau succès remporté par Mlle Jacqueline Vervinck, au concours du Conservatoire de musique de Lille où elle remporta le 1er Prix à l'unanimité de piano.

Nous nous faisons un plaisir de donner ci-dessus la photographie de cette jeune artiste à qui nous adressons nos plus vives félicitations.

ON RECHERCHE...

La famille de M. Auguste Bottin, né le 22 avril 1910, décédé en 1940, est priée de vouloir bien se présenter ou de faire connaître son adresse exacte au Secrétariat Général de la Mairie de Lille, 1er pavillon, 1er étage.

MARQUILLIES

CARTES DE RAVITAILLEMENT

La distribution des cartes s'effectuera à la Mairie jeudi 17 juillet, de 8 à 9 h., pour les numéros de 1 à 50 ; de 9 à 10 h. : 51 à 100 ; de 10 à 11 h. : 101 à 150 ; de 11 à 12 h. : 151 à 200.

Vendredi 18 juillet : de 8 à 9 h. : 201 à 250 ; de 9 à 10 h. : 251 à 300 ; de 10 à 12 h. : 301 et suivants.

Vaccination — Une séance de vaccination antivariolique gratuite obligatoire aura lieu mercredi 16, à 10 h., à la Mairie.

Une séance de révision aura lieu le mercredi 23 au même lieu et à la même heure

ARMENTIÈRES

UN JEUNE HOMME SE NOIE EN SE BAIGNANT

Lundi, vers 14 h. 30, le jeune Benjamin Hennebelle, 17 ans, aîné de 7 enfants, demeurant à **Houplines,** rue de la Lys, a trouvé la mort en se baignant dans la Lys, à l'extrémité de la rangée des maisons Debosque, chemin du Bizet, à Armentières. Le jeune homme était allé chez son camarade nommé Mazingue demeurant dans la rangée. Il avait mangé à 13 h. 30. Il commit l'imprudence d'aller à l'eau une heure après le repas. En outre il ne savait presque pas nager. Il partit avec son camarade et il voulut traverser la rivière. En arrivant au milieu il commença à couler.

Le jeune Mazingue alla à son secours, mais il fut accroché par les jambes et risqua de se noyer. Il réussit néanmoins à sortir, malgré un début de congestion. Après quelques soins, il fut hors de danger. Quant au jeune Hennebel, il avait disparu. L'alarme fut donnée, mais personne ne savait nager dans le quartier. Il fallut courir au quai de dérivation pour avoir une barque et deux hommes.

Un quart d'heure après l'accident les pompiers arrivaient sur place avec les appareils pour la respiration artificielle. Au moment où la barque arrivait, le jeune Gaston Caignart, 21 ans, demeurant Cité Ouvrière, arriva également sur les lieux. Il plongea à l'endroit indiqué et quelques secondes après il ramenait le corps inerte.

Sous la direction des lieutenants Crochon et Dufour et sous la surveillance du docteur Vincent fils, les pompiers travaillèrent durant une heure et demie, mais en vain Le malheureux était trop congestionné et il était resté 40 minutes sous l'eau.

M. Butin, commissaire de police, avec le sous-brigadier Cuvelier et plusieurs agents, vinrent sur les lieux durant les recherches et assistèrent aux essais des pompiers. A 17 h. tout espoir de ranimer le jeune homme était perdu.

Une foule assez importante s'était rassemblée dans le quartier et avait attendu avec anxiété la fin des opérations de sauvetage. Elle se dispersa en commentant l'imprudence des jeunes gens qui se jettent à l'au une heure après le repas alors qu'il faut au moins trois heures.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.85) sont ouverts au public, tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution AVANT 16 heures

A TRAVERS LA VILLE

LE FEU DANS UN BARAQUEMENT

Au cours de la nuit de lundi à mardi et pour une cause inconnue, le feu s'est déclaré dans le baraquement appartenant à M. François Keller, 439, boulevard Gambetta. Les pompiers se rendirent sur les lieux avec leur célérité habituelle et à l'aide d'une petite lance triomphèrent facilement de ce début de sinistre. Les dégâts sont peu importants.

A LA MÉMOIRE DE NOEL LIÉTAR

Un obit à la mémoire de Noël Liétar, le brillant joueur de football, a été célébré lundi à 10 h., en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Parmi la très nombreuse assistance qui avait tenu à rendre un dernier hommage à celui qui fut toujours le meilleur des amis, nous avons noté la présence de MM. Achille Dubly, conseiller municipal, vice-président de l'U. S. T. ;

Joseph Nollet, vice-président des Anciens sous-officiers ; Alexandre Fontaine, secrétaire de l'Association du personnel de direction et de maîtrise de l'industrie textile ; Cyrille Baratte, président de la Jeunesse de la Croix-Rouge ; Verleyen, secrétaire du Syndicat des débitants de tabac ; Auguste Deleu, de Mouscron ; Gaston Tettelin, chevalier de la Légion d'honneur, de Roubaix ; M. Leveugle, du R. C. R. et R. Henry, secrétaire du Comité d'entr'aide tourquennois. Une importante délégation de l'Excelsior A. C. conduite par M. Buble, président, et Moulart, trésorier, ainsi que des délégations des supporters Neuvillois, de l'U.S.T., de l'Etoile Sportive Mouvalloise et de l'Association Sportive Tourquennoise, assistaient également à l'office.

LE GRAND CONCERT POPULAIRE DU 20 JUILLET

Quelques jours seulement nous séparent de la grande séance populaire et tout fait prévoir qu'il y aura très grosse affluence dimanche prochain, dans la grande salle publique de la rue de Tournai.

Les organisateurs ont voulu donner à cette séance le caractère d'une manifestation d'art populaire, tant par le choix des interprètes, tous Tourquennois authentiques, et très appréciés du public, que par celui des morceaux interprétés.

Parmi les morceaux d'orchestre, signalons de brillantes fantaisies sur des opérettes : « Le Chant du Désert », « Le Pays du Sourire », « Rose-Marie », la « Parade des soldats de bois » et la fantaisie sur les airs de cinéma.

Le charme exquis de la petite Maryvonne, la jeune et talentueuse vedette de la radio, ne sera pas un des moindres attraits de ce concert.

La troupe Jean Delahousse prépare un choix de comédies des plus agréables ; après les brillants succès remportés récemment par la section d'opérettes, la section de comédies tendra à se signaler. Une fine et charmante comédie de caractère de Pierre Veber : « La ménagère apprivoisée » et une cocasse bouffonnerie de Jean Delahousse : « Evariste », ne manqueront pas de déchaîner les rires.

Une abondante partie comique assurée par Nollus, Houdart, Laevens, maintiendront le public en joie, et cette joie atteindra son comble à l'apparition des clowns fameux « Barnett et Boby ».

Une note de charme sera donnée à cet imposant spectacle par Mmes Harlène Villy, Robert Hazebroucq et Charles Biesbrouck qui interpréteront des romances et mélodies popularisées par la radio.

En résumé, un spectacle magnifique et complet ; aussi, il y aura grande foule pour l'entendre ; les organisateurs n'ont d'autre but, en charmant les auditeurs, que de hâter la reconstruction de l'église Notre-Dame de Consolation, double raison pour les Tourquennois d'assister très nombreux à la séance populaire de dimanche.

Aussi est-il prudent de se procurer des cartes d'entrée au plus tôt, celles-ci sont en vente :

Pour le quartier du Pont de Neuville, chez M. Verplancke, rue de Gand, 637 ; quartier des Phalempins, chez M. Schepens, angle des rues Montaigne et La Tour d'Auvergne. D'autres dépôts sont envisagés dans les différents quartiers de la ville et seront signalés très prochainement.

Les détenteurs de cartes feront bien de faire numéroter leurs places chez M. Terrien, marchand de musique, rue de Tournay.

Sociétés et Comités

COMITE D'ACTION ARTISANALE. — Les adhérents sont prévenus que la santé de son secrétaire-trésorier étant rétablie, ce dernier a repris. Les permanences reprendront comme auparavant, le mercredi, de 14 à 18 h., 59, rue du Haze (annexe provisoire de l'Institut Colbert).

Pour tous renseignements concernant l'artisanat : fiscalité, législation, contentieux, conseils pour carte d'acheteur textile ou d'acheteur cuir, feuille de recensement de la Chambre de métiers.